



Le ministère de la Culture annonce sa participation au jumelage entre le Maroc et l'Union Européenne pour le renforcement institutionnel du ministère de la Culture et de la Communication du Maroc

Lancé fin avril 2017 par le Maroc, l'appel à projet de jumelage prévoit la mobilisation d'experts européens (français, italiens, espagnols) à Rabat pour le renforcement institutionnel du ministère de la Culture et de la Communication du Maroc et de ses partenaires dans le secteur de la communication et de l'audiovisuel : le Centre cinématographique marocain (CCM), l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) et l'Institut supérieur des métiers de l'audiovisuel et du cinéma (ISMAC). Il s'agit de renforcer les compétences de ces institutions pour le développement de ce secteur au Maroc dans un objectif de développement social, économique et culturel du pays. Outre la venue d'experts européens, l'échange prévoit également plusieurs visites d'étude de cadres marocains en Europe sur les 24 mois que dure la mission.

Le projet s'articule autour de quatre composantes : le développement et la modernisation de la réglementation audiovisuelle du Maroc, de son dispositif de soutien au cinéma, de ses formations aux métiers du journalisme et de l'audiovisuel, ainsi que la valorisation de ses archives.

Le ministère de la Culture français, en tant que chef de file, est le partenaire principal de ce jumelage, accompagné par l'Autorité Italienne de régulation du secteur de la communication (Autorità per le Garanzie nelle Comunicazioni –AGCOM –Italie) et le Ministère de la Culture du gouvernement de la Catalogne (Departament de Cultura de la Generalitat de Catalunya – Espagne).

Les institutions françaises impliquées aux côtés du ministère de la Culture sont le CNC, la BnF, les Archives nationales, l'Ina, La FEMIS, le CSA, le SIG, le CSA, Canal France International, l'École nationale supérieure Louis-Lumière (établissement sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale et du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) et l'Institut pratique du journalisme-Université Paris-Dauphine (sous tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche).

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC

« L'expertise du ministère de la Culture est reconnue et recherchée à travers le monde. Les jumelages européens constituent une forme de coopération originale et passionnante. Après la Tunisie, je me réjouis que le Maroc ait retenu l'offre proposée conjointement avec nos partenaires italiens et espagnols pour développer sa politique audiovisuelle. » se félicite Françoise Nyssen, ministre de la Culture

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC